

HEBDOMADAIRE LE MARIN

jeudi 18 avril 2019

477 mots

-



Étel et Fécamp testent le bac pro polyvalent

Étel et Fécamp testeront, à la rentrée de septembre, un nouveau bac pro polyvalent. Le ministère assure qu'il répond à la demande des professionnels.

Les deux lycées professionnels maritimes et aquacoles (LPMA) d'Étel et de Fécamp vont chacun ouvrir une section de baccalauréat polyvalent en septembre 2020. Ce nouveau baccalauréat pro polyvalent est pour l'instant une « **expérimentation** » dans le cadre de la réforme Blanquer des bacs professionnels, précise l'administration.

Ce bac pro délivrera un double diplôme : le capitaine 200 pêche et le chef mécanicien 750 kW. Il intégrera aussi la formation de matelot, les certificats de sauvetage (Caers) haute tension et de sécurité IGF. Il s'agit « **d'anticiper les flottilles futures** » ajoute le ministère, précisant que ce nouveau cursus est « **issu de la demande des professionnels** ».

Retour d'expérience

« **Les armements pensent que c'est le bac idéal** », souligne un enseignant. La réforme se faisant à moyens constants, le bac pro polyvalent remplacera le bac pro électromécanicien marine (EMM) dans ces deux lycées et leurs bassins d'emploi, « **afin de ne pas générer de concurrence** ». Il devrait donner lieu à un retour d'expérience après sa première promo. Annoncée abruptement, la réforme Blanquer a donné lieu à des mouvements de mécontentement dans plusieurs lycées avant Noël, dont celui de Sète. La discussion a finalement repris courant janvier avec les enseignants et les représentants de la filière.

Dans les autres lycées, le bac pro EMM 750 kW sera doté de modules supplémentaires (électroniques et automatismes). Le bac pro conduite et gestion des entreprises maritimes (CGEM) pêche délivrera lui, avec l'obtention du bac, le brevet de patron de pêche. Les bacs pro CGEM option commerce ou plaisance professionnelle délivreront un capitaine 500 renforcé par des modules spécifiques (yacht...).

Ces cursus s'intègrent dans la nouvelle filière des métiers de la mer pour les élèves rentrant en seconde en septembre. Ceux-ci suivront un socle commun minimal avec une première approche des spécialisations (machine, pont, pêche) en majeures ou en mineures. Quitte à inverser lors du passage en classe de première. Le travail des matières académiques (français, maths...) devra se faire de façon conjointe avec les matières professionnelles, ce qui fait craindre des pertes d'horaires aux syndicats d'enseignants.

Quant au bac pro cultures marines, il reste enseigné dans les lycées professionnels maritimes et aquacoles, mais, double casquette agriculture et pêche oblige, il ne sera pas proposé dans le cadre de la famille des métiers de la mer.

TP. Les classes de travaux pratiques restent à douze élèves et à huit par groupe pour la

manoeuvre.

BTS. La réforme du BTS devrait être discutée pendant l'année scolaire 2019-2020.

Hélène SCHEFFER

Le programme du bac pro électromécanicien marine (EMM) sera renforcé, voire remplacé par le bac pro polyvalent, comme cela va être testé à Étel et Fécamp. - Crédit: Hélène Scheffer

Le programme du bac pro électromécanicien marine (EMM) sera renforcé, voire remplacé par le bac pro polyvalent, comme cela va être testé à Étel et Fécamp. - Crédit: Hélène Scheffer